

# « Grande joie dans l'empire des morts » Quand Mercier de Compiègne s'évadait de la Conciergerie

Geneviève Lafrance

Université du Québec à Montréal

Les revenants ne hantent pas que les textes : cimetières, greniers, ruines et châteaux gothiques sont aussi des espaces qu'ils fréquentent avec assiduité. À ces lieux de prédilection s'ajoutent les prisons, certaines plus morbides que d'autres. Si la palme du cachot sépulcral revient au château d'If, théâtre d'une résurrection des plus mémorables, la Conciergerie, du temps où la guillotine tranchait les têtes à plein régime, se signala par son lot d'illustres pensionnaires tenus pour morts dès l'instant où ils en avaient franchi le seuil. Qu'on se rassure : il ne sera pas question ici du fantôme de Marie-Antoinette,

revenu hanter, depuis une dizaine d'années, l'imaginaire social d'une façon quelque peu insistante. Le texte auquel les pages suivantes sont consacrées, tiré des *Nuits de la Conciergerie* de Claude-François-Xavier Mercier, dit Mercier de Compiègne (1763-1800), repose depuis deux cents ans dans un oubli à peu près complet. Au moment de sa parution, en l'an III de l'ère républicaine, il se fondit dans la masse des récits de prison engendrée par la chute de Robespierre, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Dans cette litanie de mauvais souvenirs rédigés par d'anciens détenus, réchappés en Thermidor de « la nuit des tombeaux<sup>1</sup> », il arrive qu'au détour d'une page le lecteur croise une figure spectrale.

C'est le cas dans la sixième et dernière « vision » des *Nuits de la Conciergerie*, intitulée « La métempsycose<sup>2</sup> ». Mercier de Compiègne y relate le souvenir d'une évasion nocturne : endormi sur le grabat de sa cellule, mis en liberté provisoire par prérogative onirique, le prisonnier se soustrait momentanément à l'enfer de la Conciergerie en se projetant dans un radieux avenir *post-mortem*. Voici, dans ses grandes lignes, la teneur du rêve rapporté par l'auteur :

J'étais mort depuis deux ans; et l'Être-suprême touché des malheurs qui avaient marqué chaque instant de ma vie terrestre, avait ordonné que les âmes de tous les patriotes qui auraient été victimes de l'ouragan révolutionnaire, pourraient

---

<sup>1</sup> L'expression est convenue ; on la trouve par exemple chez l'auteur anonyme des *Souvenirs d'un jeune prisonnier*, ou *Mémoires sur les prisons de la Force et du Plessis*, pour servir à l'histoire de la Révolution, an III [1795], p. 5. Sur les prisons de l'an II, on consultera Blanc, 1984, p. 19-107.

<sup>2</sup> Claude-François-Xavier Mercier de Compiègne, « Vision sixième. La métempsycose », dans *Les Nuits de la Conciergerie. Rêveries mélancoliques et poésies d'un proscrit. Fragmens échappés au vandalisme*, an III [1795], p. 41-51. Dans les citations, l'orthographe et la ponctuation d'origine ont été respectées.

ranimer d'autres corps. Grande joie dans l'empire des morts. Chacun de ceux que le décret rend à l'existence va choisir un nouveau logement pour son âme : il est inutile d'observer que, fidèle aux loix de l'égalité, on s'attacha surtout à n'envelopper la sienne que dans la dépouille glorieuse d'un brave républicain mort en défendant la liberté. Tel fut mon lot. Mon âme alla ranimer un guerrier du nombre de ceux qui périrent sous les retranchemens de *Charleroi*, lorsque la Meuse étonnée vit quinze mille esclaves dévorés par la bayonnette républicaine [...]. Celui que je ranimais se nommait Félix; j'ajoute à son nom celui de René, et je pars, dirigeant mes pas vers Paris. (p. 41-42)

Le bienheureux ressuscité (littéralement : Félix-René) découvre avec ravissement un pays transfiguré par « les heureux effets du républicanisme » (p. 42). Nouveau costume, nouvelle langue, nouveaux édifices publics, abolition de la peine de mort, simplicité des mœurs : la France aux allures clairement utopiques où il remet les pieds après deux ans de trépas est méconnaissable. Aussi le revenant, déboussolé, ne retrouve-t-il qu'à grand-peine le chemin de la demeure familiale<sup>3</sup>. Heureusement pour lui, sa famille ne l'a pas oublié : après les explications qui s'imposent, car « on n'aura jamais les yeux assez bons pour découvrir l'âme d'un tel sous l'enveloppe d'un autre » (p. 44), l'homme est dûment reconnu par sa veuve explorée. Effusions de larmes, embrassements et évanouissements s'ensuivent. Les touchantes retrouvailles sont brusquement interrompues quand un bruit de clés se fait entendre. Arraché « aux douceurs du sommeil » et aux prestiges du rêve, le prisonnier ouvre l'œil sur son « cachot noir et fétide » (p. 50), où s'affairent des geôliers venus emporter la dépouille d'un de ses compagnons de cellule, mort pendant la nuit. La jalousie arrache au héros « des pleurs de rage » ainsi

---

<sup>3</sup> On admettra avec l'auteur qu'il « est permis à un mort de perdre un peu la mémoire » (p. 43).

qu'un cri d'indignation final : « Oh! de quel nom vous appeler, monstres, qui nous faites placer le souverain bonheur dans notre destruction!!! » (p. 51)

Réécriture de la devise républicaine (« la liberté ou la mort » transformée en une liberté par la mort), la métempsychose de Mercier de Compiègne prélude aux mésaventures d'Edmond Dantès, qu'Alexandre Dumas, cinquante ans plus tard, fera s'évader de prison sous le couvert d'un cadavre d'emprunt. S'il y a du Monte-Cristo dans le revenant justicier de Mercier, il y a aussi du colonel Chabert : même résurrection sur un champ de bataille, même crainte, chez le héros regagnant son foyer, d'avoir perdu sa place. Plutôt que de m'attacher aux éléments précurseurs de cette métempsychose, j'aimerais montrer qu'elle est de son temps : qu'elle dit quelque chose de l'état du monde que réintégrèrent après Thermidor les rescapés des prisons de la Terreur. On n'exhume pas les morts en l'an III comme à n'importe quelle époque. Afin qu'apparaisse le discours politique auquel une histoire de revenant peut servir de plateforme, le sixième chapitre des *Nuits de la Conciergerie* vaut d'être lu dans les rapports qu'il entretient avec certaines fantasmiques conjoncturelles. Trois figures de revenants, propres à l'imaginaire social de la Révolution française, se profilent à l'arrière-plan du récit de Mercier de Compiègne.

### ***L'homme régénéré***

La première est celle de l'homme régénéré, dont la Révolution fantasma l'avènement. On connaît, grâce aux travaux de Mona

Ozouf et d'Antoine de Baecque, la place centrale qu'occupa le thème de la régénération dans le discours révolutionnaire. Lestée des rêves de seconde naissance que charria la pensée des Lumières, l'idée de régénération servit aux acteurs de la Révolution française à dire la rupture historique, le « moment où l'homme, sous l'effet de l'événement, se serait mué en un autre » (Baecque, 1993, p. 165). Pour mieux rendre compte de la transmutation tout à la fois politique, morale et sociale dont ils auraient été témoins, certains orateurs firent appel à la figure évocatrice du miraculé. Dans un discours adressé aux membres de l'Assemblée constituante, Mirabeau compara la régénération de la nation française à l'éveil prodigieux d'un corps inerte :

Ainsi donc, messieurs, avant de mettre la main à l'œuvre, vous vous êtes environnés de ruines et de décombres; [...] vous avez soufflé sur ces restes qui paraissaient inanimés : tout à coup une constitution s'organise; déjà ses ressorts déploient une force active; [...] le cadavre qu'a touché la liberté se lève et ressent une vie nouvelle. (Mirabeau, 1791, cité par Ozouf, 1989, p. 133)

Quand Mercier de Compiègne, quelques années plus tard, ranima en songe un cadavre, il emprunta à cette mystique révolutionnaire de la régénération, dont procédaient les assertions ferventes de Mirabeau. À l'image du peuple rudéral né tout armé du cerveau de l'orateur, le soldat ressuscité d'un charnier accompli, sous les auspices de l'Être suprême, l'extraordinaire mission confiée à l'homme régénéré : le recouvrement d'une innocence perdue (Ozouf, 1989, p. 118). La double réinsertion, d'une âme et d'un prisonnier, que donne à lire Mercier réunit en outre les trois sens que revêtait le mot « régénération » en l'an III (Baecque, 1993, p. 166-172) : son sens physiologique, celui d'une reconstitution des chairs (le

corps du soldat guérit de ses blessures); son sens religieux (l'âme du héros, à la suite d'une intervention divine, accède à une existence purifiée, par une résurrection assortie d'un nouveau baptême); son sens politique enfin, celui d'une réforme du corps social (le revenant découvre une France hautement améliorée, purgée de ses anciens démons). Le cadavre qui se lève dans la sixième vision des *Nuits de la Conciergerie* rejoue, sur trois registres simultanés, la grande scène de régénération à laquelle aspirèrent les maîtres d'œuvre de l'entreprise révolutionnaire.

L'échappée nocturne qu'imagina Mercier de Compiègne n'est toutefois qu'imparfaitement conforme au rêve de régénération porté par la Révolution française. Alors que l'aventure consistant à faire un peuple neuf, concomitante d'un brusque saut dans une ère nouvelle, fut d'emblée marquée, aux yeux des hommes qui la projetèrent, par l'impossibilité de « retourner à un point antérieur de l'évolution historique » (Ozouf, 1989, p. 127), le songe du prisonnier de la Conciergerie est, quant à lui, tout entier tendu vers un heureux passé. La transmigration de son âme opérée, le héros prend sans tarder le chemin du retour, au bout duquel d'heureuses retrouvailles lui permettent de renouer avec sa vie antérieure. À la différence de la régénération collective échafaudée par des hommes « conscients d'avoir brisé avec l'ancien » (Ozouf, 1989, p. 120), la renaissance racontée par Mercier de Compiègne n'impose ni coupure ni table rase. Le rapport au passé, en fait, est moins bien rendu dans ce texte par l'image de la rupture (ou de la fracture) que par celle de la suture. Le sixième chapitre des *Nuits de la Conciergerie* exprime le fantasme d'une Révolution qu'on aurait raccommodée après en avoir extirpé le cauchemar de la Terreur. Pour mieux comprendre le travail de ravaudage

auquel l'auteur soumet l'histoire, quelques repères chronologiques s'imposent.

Le jour où l'Être suprême décrète la résurrection des « victimes de l'ouragan révolutionnaire » (p. 41), le héros se choisit un macchabée parmi les corps tombés à la bataille de Fleurus, remportée par les républicains en messidor an II (fin juin 1794), un mois tout juste avant la chute de Robespierre. En l'absence d'indications supplémentaires sur les circonstances de cette métempsycose, on déduira que le revenant n'a guère le temps de regagner Paris avant que n'y sonne la dernière heure de l'Incorruptible. De retour d'un séjour de deux ans chez les morts, l'âme du héros s'est éclipsée suffisamment longtemps pour avoir échappé à la Terreur. L'instauration du Tribunal révolutionnaire, la création des comités de surveillance, l'adoption de la loi des suspects, les épurations et les fournées de l'an II, de tout cela, l'esprit qui redescend sur terre n'a rien vécu, si ce n'est par procuration, du haut de « l'empire » céleste. Autant dire que l'homme régénéré auquel rêva Mercier de Compiègne est le résultat d'un formidable exorcisme. Au corps sacrifié du guerrier victorieux (seul vestige politiquement récupérable de l'an II?), l'auteur adjoint une âme débarrassée des hantises du Comité de salut public, de la guillotine et, plus généralement, de la dictature jacobine. De cette union entre la gloire extérieure et l'amnésie intérieure, un être providentiel est né, apte à guider la République dans sa délicate sortie de la Terreur<sup>4</sup>. À l'une des questions qui taraudent les

---

<sup>4</sup> On rappellera avec Bronislaw Baczko qu'à « la fin de l'an II, le constat est évident : *sortir de la Terreur* n'est pas un *acte* mais un *processus* angoissant à l'issue incertaine. La sortie de la Terreur ne s'est pas achevée avec la chute de Robespierre; c'est un chemin à découvrir et à parcourir. » (1989, p. 58).

thermidoriens (qu'avons-nous été en l'an II<sup>5</sup>?), le spectre évadé de la Conciergerie apporte une réponse on ne peut plus commode. Le patriote qui renaît dans la « fable consolante » (p. 44) de Mercier de Compiègne n'est donc pas l'homme nouveau des révolutionnaires de 1789, de 1791 ou de 1793 : c'est un homme régénéré façon thermidorienne.

### ***Le décapité-vivant***

La deuxième figure de revenant qu'évoque cette métempsychose de l'an III est celle du décapité-vivant, dont l'importance, dans l'imaginaire social des années 1789-1795, a été mise en évidence par Daniel Arasse (1987). De tous les fantasmes engendrés par l'invention philanthropique du docteur Guillotin, celui de la « la fable des têtes fantômes » (Chamayou, 2008, p. 345) n'est pas le moins déroutant. Rappelons brièvement les faits. L'année où parurent *Les Nuits de la Conciergerie*, le monde médical était agité par un débat houleux, qui portait sur le moment précis auquel survenait la mort lors d'une décollation. La question en litige consistait à savoir si la conscience et la sensibilité perduraient ou non pendant quelques instants une fois la tête détachée du tronc. Les chirurgiens qui défendaient la thèse de la tête pensante *post-mortem* dénonçaient l'horreur d'une situation où, pour le dire avec l'un d'eux, le condamné avait « l'arrière-pensée de son supplice » (Sue, 1795, cité par Arasse, 1987, p. 53). À l'appui de cette thèse, diverses anecdotes étaient rapportées. La plus célèbre mettait en vedette la tête coupée de Charlotte Corday,

---

<sup>5</sup> Sur cette question, voir Baczko, 1989, p. 74 et ss.

qu'un soufflet donné par le bourreau aurait fait rougir d'indignation (Arasse, 1987, p. 52).

Si cette histoire et d'autres en son genre ont pu être prises au sérieux, c'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le discours scientifique n'identifiait pas la mort « comme ponctuelle, mais comme progressive » (Delumeau, 1978, p. 113). L'*Encyclopédie*, à l'article « Mort », discernait en effet deux « états » ou « degrés » de mort : une distinction était faite entre la mort « absolue » ou « irrévocable » et la mort « imparfaite, ou susceptible de secours » (Ménuret de Chambaud, 1765, p. 719). Pour mieux confondre les sceptiques, l'auteur de l'article admettait le caractère à tout le moins étonnant d'un pareil constat : « C'est un axiome généralement adopté qu'à la mort il n'y a point de remède; nous osons cependant assurer [...] qu'on peut guérir la mort. » (p. 726) Cette théorie médicale, assurait-il, était « fondée sur un grand nombre de faits » prouvant que les « morts imparfaits » pouvaient revenir à la vie, comme en témoignaient les nombreux cas de « résurrections naturelles » (p. 719) exposés dans l'*Encyclopédie*.

Un ouvrage publié en l'an V, intitulé *Anecdotes sur les décapités*, rapporte un cas de résurrection assez peu naturel quant à lui. Après avoir concédé au sens commun qu'il « est plus aisé de couper une corde [...] que de rajuster une tête », l'auteur, un certain Hemey d'Auberive, ajoute que « [c]ette dernière expérience a pourtant été tentée » :

Le sujet était un jeune homme condamné, pour crime, à être décapité. À peine fut-il exécuté que les chirurgiens arrêtaient avec des astringents le sang qui jaillissait du tronc, d'autres, qui avaient soutenu la tête, la replacèrent sur sa base avec toute la justesse et la dextérité possibles, vertèbre sur vertèbre, nerfs sur nerfs, artères sur artères [...]. La tête alors parut se ranimer.

On aperçut un mouvement sensible dans les muscles du visage et de la nictation dans les paupières. [...] [O]n lève le jeune homme avec précaution, on le conduit très doucement dans la maison voisine où, après avoir donné quelques légers signes de vie, il expire. Ce fait me paraît avéré; mais il semble que l'expérience a été très mal faite, et les précautions fort mal combinées. (Auberive, 1797, cité par Arasse, 1987, p. 184, n. 58)

Le mort-vivant de cette anecdote (l'homme qui retrouve sa tête) traduit un fantasme qui n'est pas seulement médical, mais aussi politique : ce que le sieur d'Auberive permet d'envisager avec son mort rabouté, c'est la possibilité de réparer les dommages causés par la machine terroriste. Daniel Arasse l'a observé à juste titre : si la polémique des têtes coupées fut particulièrement virulente dans les mois qui suivirent Thermidor, c'est qu'elle avait « un autre enjeu que purement scientifique » (1987, p. 59). En des temps où les théories politiques s'échafaudaient à grand renfort de métaphores corporelles, les questions anatomophysiologiques que se posèrent médecins et chirurgiens face à la guillotine pouvaient difficilement être isolées d'une réflexion sur l'organisation du corps social. À l'arrière-plan d'une querelle où différentes conceptions du système nerveux s'opposaient, une autre lutte se jouait, entre des modèles antagoniques de l'appareil étatique. Qu'un républicain comme Cabanis ait refusé, pour des raisons qui ne furent pas que médicales, d'admettre la survie momentanée du *moi* après le coup fatal, ainsi que l'a supposé Daniel Arasse (1987, p. 61-64), on s'en convainc aisément en songeant aux résonances monarchistes que pouvait avoir l'hypothèse d'une tête incarnant à elle seule le principe vital. Plus évidente encore est la violente charge politique dont était porteuse la croyance aux décapités-vivants : contester l'instantanéité de la mort par décollation, c'était accuser la

Convention nationale d'avoir infligé aux condamnés, avec sa machine à faire sauter les têtes<sup>6</sup>, des souffrances dont l'horreur dépassait celle des plus cruels supplices d'Ancien Régime.

Cette accusation n'est pas étrangère à l'histoire de revenant inventée par Mercier de Compiègne. En imaginant une âme fugitive qui réintègre un corps, physique dans un premier temps (la dépouille du soldat), politique dans un second (la grande famille républicaine formée par « les enfans de la liberté » [p. 42]), l'auteur présente un cas de greffe réussie doublé d'un cas de réinsertion heureuse, qui s'apparente à l'expérience rapportée par le sieur d'Auberive. À l'instar du décapité qui ne retrouve ses esprits que pour expirer une seconde fois, le narrateur de « La métempsycose » est réuni aux siens le temps d'un songe, avant de replonger dans l'abîme de son cachot. Arraché « aux douceurs du sommeil » comme à celles du foyer conjugal, séparé de son « cœur » (sa bien-aimée Joséphine) par l'intrusion soudaine de guichetiers dans sa cellule — qui jouent dans cette histoire, avec leur « bruit affreux » (p. 50), un rôle analogue à celui du bourreau actionnant au-dessus du condamné la fenêtre de la guillotine (dont la forme, faut-il le rappeler, était celle d'un portique) —, le héros éprouve des angoisses telles qu'il en vient à jalouser la dépouille gisant à ses côtés. En décrivant l'horreur de la séparation qui frappe un prisonnier à son réveil, Mercier de Compiègne adapte au récit carcéral le cauchemar scientifique des têtes agonisantes, épouvantées de se savoir coupées. L'argument physiologique contre l'invention du docteur Guillotin (loin d'assurer une fin indolore, elle aurait fait souffrir

---

<sup>6</sup> L'expression serait du docteur Guillotin lui-même : « Avec ma machine, je vous fais sauter la tête d'un clin d'œil, et vous ne souffrez point. » (Bucheux et Roux, 1834, cités par Chamayou, 2008, p. 335)

le martyr) est remanié au profit des nombreux prévenus libérés au lendemain de Thermidor : pour les prisonniers de l'an II, le supplice aurait commencé bien avant que ne tombe le coutelas de la guillotine. La « vision sixième » des *Nuits de la Conciergerie* substitue la porte des prisons au couperet de la scandaleuse machine. Attirer l'attention, comme le fait l'auteur, sur les longs tourments des anciens détenus, c'est aussi poser en sourdine la question de leur épineuse réinsertion. Condamnés à la torture mentale dès l'instant où les verrous furent poussés derrière eux, les rescapés de la Terreur auraient-ils vu s'achever leurs souffrances le jour de leur délivrance? En offrant au lectorat de l'an III une fable travaillée par l'image du guillotiné rabouté, Mercier de Compiègne invite à en douter.

### ***Le cadavre vivant de Robespierre***

La troisième histoire de mort-vivant qui se déroule en contrepoint des aventures de Félix-René met en vedette le cadavre de Maximilien Robespierre. Elle débute dans la nuit du 9 au 10 thermidor an II, à la Maison commune de Paris, où l'Incorruptible fut atteint par une balle qui lui fracassa la mâchoire. Cette blessure fut le début d'une longue agonie, qui s'acheva sur l'échafaud dix-sept heures plus tard. Antoine de Baecque s'est intéressé au récit de cette interminable mort, rapportée dans quantité de gazettes et de brochures au lendemain des événements. L'un des thèmes récurrents qu'il y a observés est celui du « cadavre vivant » (1997, p.192). Robespierre défiguré, allongé sur une table, livide et inerte est partout représenté comme ayant été, durant les longues heures

qui précéderent son exécution, plus mort que vif : « Ce n'est pas un être vivant que thermidor met à mort, note l'historien, mais un être *déjà* mort, un "fantôme" comme le répètent les chroniques à l'unisson, un cadavre en sursis, [...] "promis à une nouvelle mort". » (1997, p. 191-192) Dans cette fascination pour le cadavre agonisant de Robespierre, Antoine de Becque a vu « la clé de voûte du discours thermidorien » (1997, p. 200). Au lendemain du 9 thermidor, l'histoire de la Terreur se serait en effet écrite à partir de la vision obsédante d'un être qui, bien avant le coup d'État qui sonna sa dernière heure, aurait dirigé la France « pâle déjà de sa mort future » (Courtois, 1794, cité par Baecque, 1997, p. 198) : fantomatique dès son entrée au Comité de salut public, Robespierre aurait, par un effet de contagion morbide, transformé la nation entière en un vaste cimetière<sup>7</sup>.

La masse des écrits inspirés par l'agonie de Robespierre permet de mieux situer « l'empire des morts » dont il est question chez Mercier de Compiègne. Dans la « grande joie » éprouvée le jour où l'Être suprême décrète la renaissance des patriotes, on peut entendre les échos de la liesse que le peuple français affirma avoir ressentie en thermidor. Félix-René, l'homme ressuscité des morts, se relève sur le champ dévasté

---

<sup>7</sup> La « dilatation spatiale et temporelle du cadavre de Robespierre », explique Antoine de Baecque, donne « tout son sens à l'interprétation politique de la Terreur en thermidor : devenu fantôme, Robespierre gouverne un cimetière. C'est là une manière de construire une adéquation entre l'état physique et mental du pays et l'état physique et mental d'un homme, une adéquation qui permet d'expliquer la Terreur comme une identification cauchemardesque, comme une hypnose morbide. Cette interprétation a l'avantage de refuser les responsabilités collectives des citoyens comme celles des députés de la Convention dans l'établissement et le gouvernement du régime de Terreur. Est coupable, en premier et en seul lieu, le cadavre primitif qui s'est dilaté, dans le temps comme dans l'espace, jusqu'à recouvrir complètement la France de la Terreur. Il suffit de séparer le tout de cette partie morbide primitive pour que le corps reprenne vie soudainement [...]. » (1997, p. 199-200)

d'une bataille à l'exemple de la nation qui se serait spontanément redressée après avoir enterré l'ennemi commun. Au hideux cadavre vivant du « tyran », Mercier de Compiègne oppose, comme pour mieux conjurer le mauvais souvenir de l'an II, sa propre créature spectrale, glorieuse et candide, véritable contretypé de l'Incorruptible agonisant. Avec leur républicain miraculé, *Les Nuits de la Conciergerie* participent à « l'édification morbide construite sur le cadavre de Robespierre » qu'Antoine de Baecque a mise en lumière (1997, p. 200).

Si le revenant de Mercier de Compiègne n'est cependant qu'un rêve, si son apparition ne permet rien de plus qu'une évasion illusoire, peut-être faut-il en conclure que la chute de Robespierre, cet autre mort-vivant qui hante *Les Nuits de la Conciergerie*, n'est elle-même qu'une fausse sortie de la Terreur. Car la principale question que pose ce texte — question « essentielle et pourtant informulée » chez Mercier de Compiègne comme dans quantité d'autres écrits de l'an III (Baczko, 1989, p. 49) —, c'est bien celle-ci : non pas comment s'évader de la Conciergerie, mais comment sortir de la Terreur ? Comment dissiper à tout jamais ce cauchemar collectif ? Mercier de Compiègne s'abstient de répondre, mais ne se prive pas de constater que les réveils sont parfois cruels et d'insinuer, par la voix des doubles de Félix-René (l'homme régénéré, le guillotiné rabouté, le cadavre vivant de Robespierre), que les renaissances sociopolitiques aisées sont aussi rares que les métempsycoses.

## Bibliographie

- ANONYME. (an III), *Les Souvenirs d'un jeune prisonnier, ou Mémoires sur les prisons de la Force et du Plessis, pour servir à l'histoire de la Révolution*, Paris, Brigitte Mathé.
- ARASSE, Daniel. (1987), *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion.
- AUBERIVE, Hemey d'. (1797), *Anecdotes sur les décapités*, Paris.
- BACZKO, Bronislaw. (1989), *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard.
- BAECQUE, Antoine de. (1997), *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Bernard Grasset.
- . (1993), *Le Corps de l'histoire. Métaphores et politique (1770-1800)*, Paris, Calmann-Lévy.
- BLANC, Olivier. (1984), *La Dernière Lettre. Prisons et condamnés de la Révolution, 1793-1794*, Paris, Robert Laffont.
- BUCHEZ, Jean-Philippe-Benjamin et Pierre-Célestin Roux. (1834), *Histoire parlementaire de la Révolution française*, Paris, Paulin.
- CHAMAYOU, Grégoire. (2008), « La querelle des têtes tranchées : les médecins, la guillotine et l'anatomie de la conscience au lendemain de la Terreur », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 61, n° 2, p. 333-365.
- COURTOIS, Edme-Bonaventure. (1794), *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre*, Paris, Imprimerie nationale des lois.

DELUMEAU, Jean. (1978), *La Peur en Occident (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Une cité assiégée*, Paris, Fayard.

MÉNURET DE CHAMBAUD, Jean-Joseph. (1765), article « Mort (médecine) », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, vol. 10, p. 718-727.

MERCIER DE COMPIÈGNE, Claude-François-Xavier. (an III), *Les Nuits de la Conciergerie. Rêveries mélancoliques et poésies d'un proscrit. Fragments échappés au vandalisme*, Paris, veuve Girouard.

MIRABEAU, Honoré-Gabriel Riqueti, comte de. (1791), « Premier discours. De l'instruction publique, ou de l'organisation du corps enseignant », dans *Travail sur l'éducation publique, trouvé dans les papiers de Mirabeau l'aîné*, publié par P. J. G. Cabanis, Paris, Imprimerie nationale.

OZOUF, Mona. (1989), *L'Homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard.

SUE, Jean-Joseph. (1795), *Opinion du chirurgien Sue, professeur de médecine et de botanique, sur le supplice de la guillotine*, Paris.

## Résumé

Le sixième chapitre des *Nuits de la Conciergerie* de Claude-François-Xavier Mercier, dit Mercier de Compiègne (1763-1800), relate le souvenir d'une évasion nocturne : détenu sous la Terreur, un homme rêve à la transmigration de son âme, qui élit demeure dans la dépouille d'un glorieux soldat. L'année où

parut ce texte, l'an III de l'ère républicaine, d'autres histoires de revenants défrayèrent la chronique : celles de l'être régénéré, du guillotiné rafistolé et du cadavre vivant de Robespierre. Lues en contrepoint, elles mettent en relief la teneur sociale de la métempsychose, éminemment thermidorienne, à laquelle rêva Mercier de Compiègne.

### **Abstract**

The sixth chapter in *Les Nuits de la Conciergerie* by Claude-François-Xavier Mercier, also known as Mercier de Compiègne (1763-1800), recounts the memory of a nightly escape: jailed under the Terror, a man dreams the transmigration of his soul, which settles in the dead body of a valiant soldier. The year in which the text was published, the Year III of the republican era, saw other stories of returning dead making headlines: that of the regenerated being, of the guillotined man put together again and of Robespierre's living corpse. Read as counterpoints to each other, they underscore the (eminently Thermidorian) social dimension of the metempsychosis which Mercier de Compiègne had dreamt up.